

// Service Presse  
Tél. 02 40 41 67 06  
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 2 décembre 2024

## CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2024

### STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE

# Nantes confirme son engagement en faveur d'un numérique social, écologique et éthique

La Ville de Nantes et Nantes Métropole s'engagent en faveur du numérique responsable, tant au sein des collectivités, dans un souci d'exemplarité, que sur l'ensemble du territoire. Elles portent une approche globale de la notion de « responsable » : au-delà de la seule question de l'empreinte écologique du numérique, la collectivité traite aussi de ses implications sociales, économiques et éthiques. Cette vision nantaise singulière du numérique se traduit dans la Stratégie Numérique Responsable présentée au Conseil municipal du 6 décembre 2024. Elle détaille les objectifs et les actions mises en œuvre pour répondre aux engagements de la politique publique numérique responsable.

« La Ville de Nantes a pour ambition de construire une politique numérique responsable qui va au-delà des enjeux environnementaux. Les enjeux économiques, sociaux et éthiques sont pleinement intégrés. La sobriété et la résilience des technologies, mais aussi des usages, en sont ses axes majeurs. Nous pensons que les territoires ont un rôle clé à jouer. Il nous faut continuer à soutenir les collaborations avec l'ensemble des territoires et acteurs volontaires pour contribuer à une politique du numérique responsable à l'impact national » **déclare Louise Vialard, conseillère municipale de Nantes en charge du numérique responsable.**

« A Nantes, depuis plus de 10 ans, nous portons une vision, celle de questionner les bouleversements induits par le numérique sur notre territoire. Cette nouvelle stratégie confirme notre forte ambition en matière de numérique responsable, pour un numérique social, écologique et éthique. Je veux saluer l'ensemble des acteurs, qu'ils soient publics, privés, associatifs et entrepreneuriaux, engagés à nos côtés et qui y contribuent au quotidien » **appuie Frankie Trichet, vice-président de la Métropole et conseiller municipal de Nantes en charge du numérique et de l'innovation.**

### UN ENGAGEMENT DE 10 ANS EN FAVEUR DU NUMÉRIQUE RESPONSABLE

La révolution numérique bouleverse profondément le fonctionnement de nos sociétés, faisant émerger de nouveaux acteurs, pratiques, usages et besoins. Consciente de l'importance de ces mutations, Nantes agit depuis 10 ans en faveur du numérique, tant au sein de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole, dans un souci d'exemplarité, que sur l'ensemble du territoire.



Au cours du précédent mandat, de nombreuses actions ont été engagées, comme la publication de la charte métropolitaine de la donnée, le soutien aux acteurs de la médiation numérique ou de l'écosystème numérique.

Depuis le début de ce mandat, **les thématiques abordées se sont considérablement élargies.** Les enjeux relatifs à **l'équité en matière de connectivité**, incluant l'accès aux équipements numériques et à Internet, ainsi que ceux liés à **la maîtrise de la culture numérique et de ses**

**conventions**, sont devenus particulièrement prégnants. Nantes Métropole a **formalisé sa politique publique numérique responsable en 2022** et rendu public son **programme de travail en 2023**. Ces travaux sont le fruit d'une démarche collective à laquelle ont été associés experts, élus, acteurs économiques, associatifs et citoyens du territoire et ils traduisent la vision du numérique nantais : « offrir une ressource utilisable, utilisée et utile pour toutes et tous ». Ils constituent le socle de la **Stratégie Numérique Responsable élaborée par Nantes Métropole et la Ville de Nantes et présentée au conseil municipal du 6 décembre 2024**.

### UNE APPROCHE A 360°

Si l'engagement des collectivités sur le numérique est ancien, elles y apportent aujourd'hui une inflexion plus globale, dépassant le périmètre initial de la loi REEN<sup>1</sup>, qui porte uniquement sur l'impact environnemental des technologies numériques. Dans l'approche singulière du numérique adoptée à Nantes par les collectivités, **la notion de « responsable » va au-delà de la seule question de l'empreinte écologique du numérique : elle traite aussi ses implications sociales, économiques et éthiques**.

La Stratégie Numérique Responsable expose de manière détaillée les objectifs et les actions phares déjà mises en œuvre ou planifiées, pour répondre aux engagements de la politique publique numérique responsable. **Cette stratégie s'articule autour de 4 axes et décline 17 orientations stratégiques** :

#### Concernant l'axe social :

- Garantir l'accès égal aux droits et services
- Faciliter l'accès aux équipements et à la connexion
- Faciliter l'usage du numérique au quotidien
- Approfondir la culture numérique des usagers

#### Concernant l'axe environnemental :

- Maîtriser l'impact environnemental des activités numériques de la collectivité
- Maîtriser les nuisances causées par le numérique
- Mener la transition vers un numérique plus sobre
- Mettre le numérique au service des transitions écologiques, environnementales et énergétiques

#### Concernant l'axe économique :

- Impulser une dynamique économique vertueuse
- Structurer la filière 4R de la métropole (**réduction, réemploi, réparation, recyclage**)
- Accompagner les acteurs du territoire dans les mutations liées au numérique
- Promouvoir les modèles alternatifs

#### Concernant l'axe éthique :

- Garantir l'aménagement numérique du territoire
- Garantir un système d'information sûr et résilient
- Créer les conditions de la confiance autour des usages de la donnée
- Soutenir l'usage des données au service de l'efficacité de l'action publique
- Soutenir la montée en compétence autour d'une culture commune de la donnée



### 10 ACTIONS PHARES INCARNANT L'AMBITION DE NANTES MÉTROPOLE ET DE LA VILLE DE NANTES POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF, DURABLE ET ÉTHIQUE

Pour atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la Stratégie Numérique Responsable, **les collectivités identifient plus de 200 projets qui sont ou seront engagés**. 10 de ces actions incarnent particulièrement l'ambition de la Métropole et de la Ville d'axer le numérique sur l'inclusivité, la durabilité et l'éthique.

---

<sup>1</sup> La loi REEN prévoit que chaque collectivité de plus de 50 000 habitants doit formuler, d'ici janvier 2025, une Stratégie Numérique Responsable visant à réduire l'impact environnemental des technologies numériques et à prévoir les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs établis.

Garantir un numérique pour toutes et tous (volet social) :

- **Développer une offre de connexion internet haut débit à tarif solidaire.**

Depuis début 2024 et après un premier test mené depuis 2022 au sein d'un nombre plus limité de logements, une offre d'internet solidaire est déployée auprès de 1 000 foyers vivant dans des logements sociaux du quartier de Port Boyer à Nantes. Cette initiative, menée par Nantes Métropole avec le bailleur Nantes Métropole Habitat (NMH), propose aux locataires une connexion internet haut débit à un tarif inférieur au prix du marché. Cette offre d'internet solidaire permet non seulement de favoriser le pouvoir d'achat des locataires, mais contribue également à la lutte contre la fracture numérique en incluant une offre d'équipement et d'accompagnement à la prise en main des outils.

- **Travailler sur l'adaptation et la mise en visibilité de l'offre de médiation numérique, tout en renforçant la notion de confiance vis-à-vis des lieux et acteurs du territoire.**

**Chiffres clés – La fracture numérique (ou « illettrisme ») sur le territoire de la métropole**

- 10 % des Métropolitains se déclarent en difficulté avec les outils numériques et internet (ce taux monte à 14 % au sein des QPV)
- 80 % des Métropolitains en faible capacitation numérique ont plus de 50 ans
- 63 % des Métropolitains en faible capacitation numérique ont un diplôme inférieur au bac ou au brevet professionnel

Engager une trajectoire de sobriété numérique dans le respect du vivant (volet environnemental) :

- **Inclure un volet sobriété numérique dans le dispositif « défis climat » porté par la Direction Animation de la Transition Écologique.**
- **Mettre en place un plan d'action pour maîtriser et réduire les impacts environnementaux du numérique à l'échelle de la collectivité.**

Ce programme englobe notamment des pratiques d'achat responsables, la généralisation de l'éco-conception et une optimisation de la politique de dotation en équipements. Il s'attache également à rationaliser l'utilisation des ressources numériques, à prolonger leur cycle de vie grâce à une maintenance proactive et à encourager leur reconditionnement en fin d'usage. Ce dispositif vise à minimiser la consommation de ressources et les déchets électroniques, tout en sensibilisant les agents aux pratiques numériques écoresponsables.

**Chiffres clés – Les actions et résultats de la collectivité pour réduire les impacts environnementaux de ses activités numériques**

- 30 % des équipements numériques achetés chaque année proviennent de la filière reconditionnement
- 100 % des équipements sortants du parc sont reconditionnés (en priorité) ou recyclés
- 100 % des créations ou refontes de services numériques grands publics intègrent les principes de l'écoconception
- 11 % de volume d'achat en postes de travail en 2023
- 180 agents formés et/ou sensibilisés à la sobriété numérique en 2023

Soutenir l'écosystème numérique local (volet économique) :

- **Entretenir une dynamique à l'échelle du territoire avec les acteurs de l'innovation et des transitions dans une logique de numérique responsable.**

Cette action vise au développement d'un environnement propice au numérique responsable en facilitant les échanges et les synergies entre les acteurs locaux.

- **Explorer la mise en place de dispositifs pour optimiser la captation, le traitement et la redistribution des gisements matériels selon les principes de la filière 4R (réduction, réemploi, réparation, recyclage).**

Ce projet vise à faciliter la collecte des ressources numériques en fin de vie, à maximiser leur valorisation par le réemploi ou la réparation, et à garantir un recyclage efficace des matériaux non réutilisables.

- **Soutenir les initiatives orchestrées par les acteurs de la filière pour favoriser la diffusion des connaissances et la promotion des métiers du numérique responsable.**

Opérer pour un numérique souverain et éthique (volet éthique) :

- **Organiser le bon déploiement des réseaux de télécommunications sur le territoire (mobile, fibre et Wi-Fi).**

Nantes Métropole et la Ville de Nantes ont pour objectif de garantir une couverture mobile et internet homogène et équitable sur l'ensemble du territoire, tout en assurant le respect de l'environnement et des préoccupations des citoyens en matière d'impact sur leur quotidien et leur santé. C'est dans cet esprit qu'a notamment été signée en 2023 par la Métropole et les 24 communes du territoire la [charte métropolitaine de l'aménagement numérique hertzien](#).



- **Établir un Plan de Continuité d'Activité (PCA) et un Plan de Reprise d'Activité (PRA) à l'échelle du territoire.**

- **Élaborer une doctrine en matière d'usage de l'intelligence artificielle (IA).**

En mars 2024, Nantes Métropole et la Ville de Nantes annonçaient la création d'un cadre de confiance pour le recours à l'intelligence artificielle dans ses politiques publiques. Tout au long de cette année, elle teste cette doctrine en s'assurant que chaque usage de l'IA porté au sein de la collectivité présente un intérêt réel et est en cohérence avec les sept critères de la « boussole » que constitue cette doctrine. En parallèle, Nantes Métropole collectivité a lancé au printemps la démarche « *Nantes Débat de l'IA* », en y associant l'ensemble des habitants et acteurs volontaires du territoire afin de contribuer au débat sur cet enjeu public majeur.

*Plus d'informations :* [communiqué de presse du 28 mars 2024](#)

**Chiffres clés – Les enjeux éthiques liés à la protection des données personnes, la cybersécurité et l'émergence de l'intelligence artificielle**

- **+35 %** de hausse de plaintes à la CNIL entre 2022 et 2023 (à l'échelle nationale)
- **+112 %** de hausse des cyberattaques entre 2022 et 2023 (à l'échelle nationale)
- **79 %** des Français s'inquiètent des impacts de l'intelligence artificielle